



Code de conduite fournisseurs

MPS Faure est une entreprise spécialisée dans l'usinage de précision et l'assemblage de sous-ensembles mécaniques, au service de secteurs exigeants tels que l'aéronautique, l'automobile, le ferroviaire ou la défense. Nous nous engageons à promouvoir l'excellence industrielle tout en respectant des valeurs fondamentales : qualité, sécurité, intégrité et développement durable.

Chez MPS Faure, nous plaçons la responsabilité sociale, environnementale et éthique au cœur de nos activités. Ce code de conduite a pour objectif de définir les principes que nous attendons de nos fournisseurs, sous-traitants et partenaires stratégiques, afin de construire une relation durable, basée sur la confiance, la transparence et le respect mutuel.

Champ d'application

Ce code de conduite s'applique à l'ensemble de nos fournisseurs et sous-traitants, ainsi qu'à leurs propres partenaires impliqués dans la chaîne de valeur. Chaque fournisseur doit s'assurer que ses pratiques respectent ces principes et les faire respecter à son tour par ses collaborateurs.

Principes attendus des fournisseurs

Respect des lois et réglementations

Les fournisseurs doivent se conformer à l'ensemble des lois, règlements et normes applicables dans les pays où ils exercent leurs activités. Cela inclut notamment les législations relatives au travail, à la sécurité, à la fiscalité, à l'environnement et à la concurrence.

Conditions de travail et droits humains

MPS Faure attend de ses fournisseurs qu'ils respectent les droits humains et les conventions fondamentales de l'OIT : interdiction du travail forcé, du travail des enfants, respect des libertés syndicales, non-discrimination et traitement équitable.

Santé et sécurité au travail

Les fournisseurs doivent garantir un environnement de travail sûr et sain pour l'ensemble de leurs employés. Ils doivent mettre en œuvre des politiques de prévention des risques, de formation à la sécurité et de gestion des urgences.

Éthique des affaires

L'intégrité est une valeur essentielle pour MPS Faure. Toute forme de corruption, de fraude, de conflit d'intérêts ou de pratiques anticoncurrentielles est strictement interdite. Les informations confidentielles doivent être protégées et utilisées de manière responsable.

Responsabilité environnementale

Les fournisseurs sont invités à adopter une démarche de progrès environnemental continu : gestion raisonnée des ressources, réduction des émissions, traitement responsable des déchets, utilisation de matières premières durables et recyclables.

Traçabilité et transparence

Les fournisseurs doivent être en mesure de nous fournir toutes les informations nécessaires sur la traçabilité des produits, leur origine et leur conformité. Toute non-conformité doit être signalée immédiatement.

Dialogue et amélioration continue

Nous souhaitons instaurer un dialogue constructif avec nos fournisseurs. Ensemble, nous pouvons identifier des axes d'amélioration, partager les bonnes pratiques et renforcer notre performance globale.

Suivi et contrôle

MPS Faure se réserve le droit de procéder à des évaluations ou audits pour vérifier la conformité aux principes de ce code. En cas de non-respect, des actions correctives pourront être demandées, voire la suspension de la collaboration en dernier recours.

Engagement du fournisseur

Cette instruction sera mentionnée sur chaque commande d'achat et en acceptant la commande, le fournisseur reconnaît avoir pris connaissance du présent code de conduite et s'engage à le respecter dans l'ensemble de ses activités avec MPS Faure.